

Règlement de consultation

1 Objet du marché – Dispositions générales :

1.1 Objet du marché :

Le présent marché a pour objet : Travaux Extension Atelier BEAUVOIR 8.

Maître d'œuvre : 3A Architectes

1.2 Mode de passation :

La procédure est une procédure adaptée. Le marché fixera la nature et le prix forfaitaire de la prestation.

1.3 Durée du marché :

Le présent marché aura une durée prévisionnelle de 6 mois.

1.4 Quantités

Les prestations à effectuer sont précisées dans le CCTP ainsi que les lieux.

1.5 Décomposition des lots et mode de dévolution

Il est prévu 9 (neuf) lots :

- 01 – DESAMIANTAGE
- 02 – DEMOLITION – MACONNERIE – PLOMBERIE
- 03 – DALLAGE
- 04 – CHARPENTE METALLIQUE – PEINTURE
- 05 – COUVERTURE – BARDAGE
- 06 – ELECTRICITE – CFO – CFA
- 07 – CHAUFFAGE
- 08 – FAUX PLAFONDS
- 09 – PORTE SECTIONNELLE – MEN EXT

Sont admis à se présenter, les entreprises répondant pour 1 ou plusieurs lots ainsi que les entreprises générales.

Les entreprises pourront soumissionner pour le ou les lots de leur compétence, sous réserve de posséder les qualifications professionnelles et références correspondantes à l'importance et aux particularités de l'opération.

1.6 Groupement

Les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, la transformation en groupement solidaire pourra être exigée par l'Acheteur.

1.7 Variantes

Marché Public – Extension Atelier BEAUVOIR 8.

Des variantes ne sont pas possibles, les candidats doivent impérativement répondre à l'offre de base.

1.8 Modification de détail au dossier de consultation

La Communauté de communes du Grand Châteaudun se réserve le droit d'apporter, au plus tard 5 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats doivent alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir soulever de réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2 Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 3 mois.

3 Dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- ▣ - Le présent règlement de consultation
- ▣ - Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- ▣ - L'acte d'engagement
- ▣ - Le programme de l'opération (annexe CCAP)
- ▣ - Les documents graphique

4 Présentation des candidatures et des offres

Les candidats produisent un dossier complet rédigé en langue française.

Celui-ci comprend les pièces suivantes :

4.1 Les déclarations et justificatifs suivants :

- Lettre de candidature (imprimé DC1)
- Déclaration du candidat (imprimé DC2)

1° des renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat et des documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager. Au titre de ces capacités professionnelles, peuvent figurer des renseignements sur le savoir-faire des candidats en matière de protection de l'environnement et sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 323-1 du code du travail.

2° si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

3° une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier :

- a) qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales,
- b) qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir,
- c) qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail.

- Attestation d'assurance responsabilité civile

4.2 Le Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphé et signé, le CCAP paraphé et signé

4.3 Une offre de prix détaillant

Pour chaque lot le montant des offres en euros hors taxes et TTC, selon taxes en vigueur à la remise de l'offre.

Doivent en particulier être détaillés :

- ▣ Les montants par lieux,
- ▣ Les différentes prestations,
- ▣ La TVA

4.4 Notice technique

Cette notice devra détailler les moyens mis en œuvre pour assurer la réalisation des travaux dans les délais, ainsi que les matériels proposés.

5 Conditions d'envoi ou de remise des offres

- ▣ La date limite de réception des offres est 29/07/2019 à 12h00, délai de rigueur.
- ▣ Les offres qui seraient réceptionnées après la date et l'heure limite ci-dessus ne seront pas retenues.
- ▣ Les candidats doivent transmettre leur offre sous forme électronique seulement sur le site www.amf28.org.

6 Jugement des offres et attribution définitive

Seules les offres reçues dans les conditions prévues à l'article 5 seront examinées. A l'ouverture de l'offre, la personne responsable du marché élimine les candidats qui n'ont pas qualité pour présenter une offre ou dont les capacités techniques, professionnelles et financières paraissent insuffisantes.

Les documents contenus dans l'offre doivent permettre le choix des offres, pour lequel les critères de jugements suivants de l'offre économiquement la plus avantageuse seront entendus :

<i>Libellé</i>	<i>%</i>
Aspect technique (Notice 4.4)	50
Aspect financier (Offre financière 4.3)	50

La personne responsable du marché peut demander à des candidats de préciser certains points de leur offre et se laisse la possibilité de négocier avec les 3 candidats les mieux placés à l'issue de la première analyse.

Le marché ne pourra être définitivement attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise, dans un délai de 7 jours à compter de la réception de l'information qu'il est retenu et s'il ne l'a pas fourni auparavant, une copie de l'état annuel des certificats reçus (DC7) délivré par le Trésorier Payeur Général de sa dernière situation.

7 Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements qui leur seraient nécessaires au cours de l'étude du dossier de consultation et de l'élaboration de leurs offres, les candidats peuvent s'adresser :

Communauté de Communes du Grand Châteaudun

2 route de Blois- 28200 CHATEAUDUN

Mr DEMARET

Téléphone : 02 37 44 98 94

Télécopie : 02 37 44 91 91

Courriel : contact@grandchateaudun.fr